

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 13 avril 2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30,31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40.

La séance est ouverte à 18h01 et levée à 21h45.

Étaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER (à partir de la question n°22), M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. René BLAISON Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS François : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir de la question n°5) Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilly-Français : M. Yves MAURICE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thise : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : Mme Géraldine LAMBLA Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Romain VIENET Chaucenne : M. Alain ROSET Chevroz : M. Franck BERNARD Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Devecey : M. Michel JASSEY La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pirey : M. Patrick AYACHE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Eloi JARAMAGO

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n°21 incluse) ; Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF ; Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM ; Mme Nathalie BOUVET à M. Emile BOURGEOIS ; Mme Claudine CAULET à M. François BOUSSO ; Mme Aline CHASSAGNE à M. Christophe LIME ; Mme Annaïck CHAUVET à Mme Lorine GAGLILOLO ; Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN ; Mme Sadia GHARET à M. André TERZO ; Mme Valérie HALLER à M. Anthony POULIN ; Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN ; M. Yannick POUJET à M. Abdel GHEZALI ; Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU ; Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN ; M. Gilles SPICHER à M. Olivier GRIMAITRE ; M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON ; M. Alain ROSET à Mme Françoise GALLIOU ; M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER ; M. Michel JASSEY à M. Yves MAURICE ; M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD ; M. Daniel PARIS à M. Olivier LEGAIN ; M. Marcel FELT à M. Yves GUYEN (jusqu'à la question n°4 incluse) ; M. Claude MAIRE à M. Florent BAILLY ; M. Patrick AYACHE à M. Gabriel BAULIEU ; M. Benoit VUILLEMIN à M. Daniel HUOT

Délibération n°2023/006455

Rapport n°12 - Subvention en faveur d'Emmaüs pour le financement de la création d'un bâtiment de tri et d'aménagement d'ateliers

Subvention en faveur d'EMMAÛS pour le financement de la création d'un bâtiment de tri et d'aménagement d'ateliers

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	16/03/2023	Favorable
Bureau	30/03/2023	Favorable
Conseil de Communauté	13/04/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « EMMAÛS-RECYCLERIE »	Montant de l'opération : 300 000 €
Sous réserve du vote du BP 2023 et du PPIF 2023-2027	

Résumé :

L'association de la communauté d'EMMAÛS implantée sur le site des Vallières à Besançon souhaite développer son activité de ressourcerie/recyclerie et améliorer sa capacité d'accueil et ses capacités d'action de traitement et de réemploi.

Le projet qui fait l'objet du présent rapport consiste en la création d'un bâtiment pour améliorer le travail de tri et de valorisation d'objets et de matériaux de récupération, et, le réaménagement d'une partie des ateliers existants.

Le coût total de ce projet est estimé à 3 995 000 €. La communauté d'EMMAÛS ayant sollicité Grand Besançon Métropole afin d'obtenir une aide pour cet investissement immobilier, il est proposé d'attribuer une aide à hauteur de 300 000 €.

I. Présentation de la structure et du projet

Implantée sur le site au 9 chemin des Vallières à Besançon, l'association EMMAÛS avec les compagnes et les compagnons qui la composent, est constituée de personnes qui vivent en communauté et qui participent aux activités d'économie solidaire. La communauté garantit aux personnes accueillies :

- un hébergement décent,
- un accompagnement social et une activité professionnelle adaptée à leur situation,
- un soutien financier leur assurant des conditions de vie dignes.

L'association EMMAÛS de Besançon propose de développer sur son site son projet de ressourcerie/recyclerie et d'améliorer sa capacité d'accueil ainsi que ses capacités d'action de traitement et de réemploi

Le projet qui fait l'objet du présent rapport consiste:

- en la création d'un bâtiment pour améliorer le travail de tri et de valorisation d'objets et de matériaux de récupération,
- le réaménagement d'une partie des ateliers existants (hangar actuel de réception).

L'objectif de ce projet est de parvenir à générer à terme, 1 129 m² supplémentaires de vente et 787 m² supplémentaires de tri par rapport aux espaces actuels.

Le coût total de ce projet est estimé à 3 995 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

- Fonds Propres/Emprunt :	2 200 000 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté :	550 000 €
- ADEME :	300 000 €
- Département :	300 000 €
- Fondation Bruneau :	45 000 €
- Ville Besançon	300 000 €
- Grand Besançon Métropole	300 000 €

II. Sollicitation d'EMMAÜS et proposition d'aide

La communauté d'EMMAÜS a sollicité par courrier Grand Besançon Métropole afin d'obtenir une aide pour cet investissement immobilier. Un permis de construire a été accordé pour ce projet en avril 2022.

Au regard de l'intérêt économique de ce projet, des besoins auxquels il répond et du plan de financement global, **il est proposé d'accorder à l'Association de la Communauté d'EMMAÜS, une aide à hauteur de 300 000 € au titre de son action en matière de développement économique de Grand Besançon Métropole.**

Une convention jointe en annexe définit les détails d'attribution de cette subvention à l'association EMMAUS.

Mme Marie ZEHAF (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 300 000 € à EMMAUS pour leur projet de développement,**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 91

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 2

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

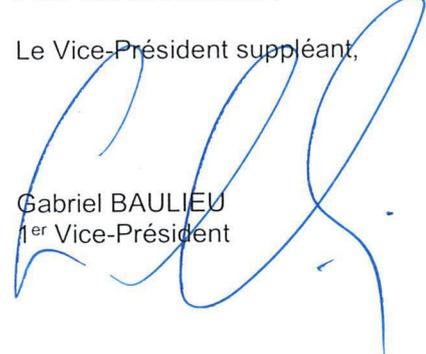
Le secrétaire de séance,



Eloi JARAMAGO
Conseiller Communautaire

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,



Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président